

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de Marcey-les-Grèves

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de suffrages :  
13

Date de convocation  
09/06/2022

Date d'affichage  
09/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUSSEL Elise.

#### Etaient présents :

M. BAILLARD Christian, Mme CHIVET Emmanuelle, M. GAILLARD Christian, Mme HELARY Fabienne, Mme LAGOUTTE Sandra, Mme LESOUF Magali, M. MORIN Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle, M. RIVEY Laurent, Mme ROUSSEL Elise

#### Procuration(s) :

Mme DESVOYS Emilie donne pouvoir à M. PELLE David, Mme GIROT Magali donne pouvoir à Mme ROUSSEL Elise

#### Etai(ent) absent(s) :

#### Etai(ent) excusé(s) :

Mme DESVOYS Emilie, Mme GIROT Magali, M. HAILLOT Gérald, M. LENOBLE Joël

et publication du :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CHIVET Emmanuelle

### Objet : Révision du montant des loyers suivant indice du 4ème trimestre

Le taux de revalorisation de l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre est de 1.61%.  
Considérant la conjoncture actuelle, le conseil municipal à la majorité (pour : 9 ; contre : 4) décide d'appliquer une augmentation de 1% au montant des loyers à la date prévue au bail pour les logements suivants :

	Loyer au 01/08/2021	Taux voté	Loyer au 01/08/2022
F3	477,00 €	1%	481.77 €
F4	561,22 €	1%	566.83 €
F5 2 Res de la Sée	561,22 €	1%	566.83 €
F5	603,36 €	1%	609.39 €
F5 MAM	501,00 €	1%	506.01 €
F5 6 Res de la Sée	611,37 €	1%	617.48 €
T3 groupe scolaire	363,97 €	1%	367.60 €

REÇU le

23 JUIN 2022

SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire :

Élise ROUSSEL

